

ATHLÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPETITION



GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPETITION

SOMMAIRE

- 1** 5 BONNES RAISONS POUR FAIRE UNE DEMANDE DE LABEL
- 2** LES ENGAGEMENTS
- 3** RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES
- 4** DÉFINITION DE LA MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION
- 5** CRITÈRES ET CONDITIONS D'ATTIBUTION DES LABELS MNC
- 6** CRITÈRES ET CONDITIONS DES LABELS MNC CIRCUIT - NATURE
- 7** RÈGLEMENT A RESPECTER POUR LES MARCHEURS
- 8** SUSPENSION ET ANNULATION DU LABEL MNC
- 9** CRITÈRES ET CONDITIONS DES LABELS MARCHE NORDIQUE
- 10** RÔLE DU CLUB SUPPORT
- 11** TARIFS DES DROITS A LABEL
- 12** PROCÉDURE DE DEMANDE DE LABEL FFA

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

5 BONNES RAISONS POUR FAIRE UNE DEMANDE DE LABEL



VALORISER VOTRE MARCHE EN AFFICHANT LE LABEL

- signifie que vous avez fait l'objet d'un rapport rigoureux par un juge arbitre FFA et les commissions d'experts de la FFA. Il démontre vos capacités, votre professionnalisme et prouve votre engagement en faveur de la qualité, la sécurité, la convivialité.

INSCRIRE VOTRE MARCHE DANS UNE DÉMARCHE DE PROGRES

- Le label est décliné en 2 niveaux : Régional et National. Les différents niveaux peuvent être atteints en fonction du degré d'investissement de l'organisateur dans les engagements du Label et de la satisfaction des juges arbitres, évaluée grâce au rapport d'arbitrage.

ÊTRE PRÉSENTS SUR LE CALENDRIER OFFICIEL DES MARCHES À LABEL FFA

- La FFA met à la disposition sur www.athle.fr le calendrier officiel des marches labellisées
- Vous pouvez intégrer le challenge Marche Nordique Tour (MNT).
- Votre épreuve sera qualificative pour les Championnats de France.

BÉNÉFICIER DE LA RECONNAISSANCE DU LABEL

- La FFA communique auprès des collectivités, des médias spécialisés et travaille à la reconnaissance du Label.

UN SERVICE ESSENTIEL POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

- Des outils simples et complets pour la gestion des inscriptions, des résultats...

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

2 | LES ENGAGEMENTS

Au travers du label FFA, les organisateurs prouvent leur respect des engagements dans les domaines de

LA QUALITÉ

Des services de qualité avec un village MARCHEURS, des zones de ravitaillements, des navettes, des douches, des vestiaires, des consignes ...

LA SÉCURITÉ

Un dispositif médical avec des moyens humains et matériels (médecins urgentistes, médecin du sport, secouristes, infirmiers, kinés, podologues, véhicules.....) et de sécurité en conformité avec la réglementation ainsi que des signaleurs, des aiguilleurs, un balisage du parcours...

LA CONVIVIALITÉ

Des volontaires accueillants et disponibles, des animations, des lots et cadeaux pour tous les participants...

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Des actions en faveur de **pratiques éco-responsables** dans l'organisation, dans la gestion et l'utilisation des équipements sportifs et des lieux de pratique : éco-mobilité dans les transports, limitation de la consommation des ressources, réduction des déchets, achats responsables, éco-communication...

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

3 | RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Réglementation de la Marche Nordique Compétition

Lien du site FFA : www.athle.fr



Les organisateurs peuvent prétendre aux Labels Régionaux ou Nationaux.

L'attribution d'un Label FFA pour une année, n'implique pas sa reconduction systématique sur l'année suivante.

Dans le cadre du développement des licences, l'organisateur pourra proposer un tarif particulier pour les inscriptions collectives

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

4 DÉFINITION DE LA MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

La Marche Nordique en Compétition reprend l'intégralité des gestes fondamentaux caractérisant cette discipline et enseignée comme telle dans les clubs FFA en Loisir et Forme Santé.

Se référer au règlement de la marche Nordique Compétition



GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

5

CRITÈRES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES LABELS MNC

Inscription sur Calorg à la codification 009

Pour une première édition : Demande d'un audit pour l'obtention du label pour la saison suivante Label Régional

Qui attribue le label régional et selon quelles modalités ?

La Commission Régionale de marche (CRM) est responsable de la procédure d'attribution des Labels Régionaux

Qui attribue le label national et selon quelles modalités ?

La Commission nationale de marche (CNM) est responsable de la procédure d'attribution des Labels Nationaux après avis de la Commission Régionale Marche (CRM)

La décision finale appartient au Bureau Fédéral de la Fédération Française d'Athlétisme.

La procédure se déroule en 4 étapes :

1. Candidature sur Calorg et envoi à la CRM ou à la Ligue avec la fiche compétition éditée et les modalités de règlement financier.
2. Analyse et proposition par la Commission Régionale Marche (CRM) après l'audit effectué en N-1
3. Analyse et proposition par la Commission Nationale Marche de l'attribution des Labels FFA.
4. Décision finale validée par le Bureau Fédéral.

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

6 CRITÈRES ET CONDITIONS DES LABELS MNC CIRCUIT (013) NATURE (010)

Approfondissement de la discipline

L'organisateur devra programmer les actions suivantes de Marche Nordique :

- Initiation à la marche nordique (non obligatoire mais préconisée) (009)
- Un ou des parcours adaptés pour une virée Marche nordique. (009)
- Une épreuve de Marche Nordique en Compétition Circuit (013), Nature (010).

Ces actions seront des épreuves distinctes et séparées.

Parcours

Se référer au règlement de la Marche Nordique compétition

Départ

Le départ se fera en ligne :

Prévoir une aire de départ d'une largeur idéale de 40 à 50 m et une ligne droite de 150 m minimum suivant le nombre de marcheurs. Elle sera matérialisée par une arche.

En fonction du nombre de marcheurs, possibilité de réaliser les départs Femmes et Hommes séparés ou décalés.

Particularité pour les MNC Nature : 1^{er} sas et 2^{ème} sas pour les licenciés FFA selon leur classement. D'autres sas seront mis en place pour les non-licenciés.

Encadrement

Se référer au règlement de la Marche Nordique compétition

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

7

RÈGLEMENT A RESPECTER PAR LES MARCHEURS

PÉNALITÉS SOUS FORME D'ARRÊT DU MARCHEUR

Le marcheur pénalisé devra s'arrêter instantanément à l'annonce de sa faute par le juge. L'arrêt est d'une minute.

Une vidéo du départ devra être enregistrée par un juge marche nordique désigné.

Le chef juge analysera l'enregistrement vidéo du départ et pénalisera pendant l'épreuve par un arrêt de deux minutes OU ultérieurement par un ajout de deux minutes au temps final du marcheur.

En cas de faute sur la zone des 150 mètres avant l'arrivée, il sera ajouté une minute au temps final du marcheur.

Une matérialisation de cette zone est préconisée (traçage au sol, panneau ou autre).

A la 4ème pénalité, le marcheur aura un carton rouge par le chef juge ; il sera disqualifié, devra remettre son dossard à un juge et quitter le circuit.

La course caractérisée sera sanctionnée directement par un carton rouge par le chef juge.

Un athlète pourra être informé de sa disqualification après l'arrivée s'il n'a pas été possible de lui signifier durant l'épreuve.

LES CONCURRENTS DOIVENT :

Tous les licenciés FFA, doivent porter obligatoirement leur maillot de club pour pouvoir participer et être classés.

Port des dossards : deux dossards entièrement visibles portés sur l'avant et l'arrière du maillot.

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

8 | SUSPENSION ANNULATION LABELS MNC

La suspension du Label par la FFA

La Commission Nationale et Régionale de Marche (CNM, CRM) sont habilitées à suspendre un Label Marche Nordique attribué dans les cas de non-respect du règlement.

La décision de suspension sera notifiée à l'organisateur et au club support par tous moyens appropriés.

Demande d'annulation du Label

Un organisateur doit informer avant le 31 décembre de l'année, la Commission Nationale de Marche et sa CRM de son souhait d'annuler le Label attribué.

Dans ce cas, le montant du Label sera intégralement remboursé par la Ligue dont dépend la compétition.

Seule la CNM est habilitée à traiter cette demande.

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

9

CRITÈRES ET CONDITIONS DES LABELS MARCHE NORDIQUE

Critères et conditions	National	Régional
Administratifs		
Structures fédérales FFA (club, CDA, Ligue)	Requise	Requise
Antériorité de l'épreuve	≥ 2 ans dont 1 an régional	≥ 1 an
Accord CRM / Ligue	✓	✓
Accord FFA	✓	✓
Sportifs		
Nombre d'arrivants	-	-
Jury FFA	1 chef juge désigné par la CNM 1 chef juge désigné par la CRM	1 chef juge désigné par la CRM
Composition du jury	J-8 à la CRM (ou ligue) et CNM	J-8 à la CRM (ou ligue) et CNM
Rapport d'arbitrage	Sous 8 jours après la compétition	Sous 8 jours après la compétition
Prévoir l'organisation d'un contrôle anti dopage	✓	✓
Parcours(distance, boucles, départ, ...)	Se référer au règlement MNC	Se référer au règlement MNC
Dossier technique (parcours,cartes, typologie,...)	✓	✓
Coach ou chef juge dans la structure organisatrice	1	1
Entraîneur Marche Nordique Niveau 3	✓	✓
Juges ayant la compétence Marche Nordique	✓	✓
Chronométrage et résultats		
Envoi des résultats au format Logica (tnx ou nxtr)	Sous 48 heures	Sous 48 heures
Utilisation de puces téléchronométrie	✓	Recommandée
Informatique et liberté (loi du 11 janvier 1978)	✓	✓

* Les frais de déplacement du Chef Juge désigné par la CNM seront pris en charge par la FFA.

* Les frais de déplacement du Chef Juge Régional seront pris en charge par la Ligue.

* Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'organisateur.

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

10 | RÔLE DU CLUB SUPPORT

Il doit :

- Prendre connaissance du cahier des charges des épreuves à label FFA.
- Etre déclaré comme club FFA de l'organisation dans Calorg.
- Participer à l'organisation et garantir la conformité par rapport à la réglementation FFA.
- Veiller à l'édition des résultats aux normes FFA, à la prise en compte des N° de licences et aux chargements sous 48h des résultats et du jury.

Il s'engage à fournir le jour de l'épreuve, le jury obligatoire composé de :

- 2 chronométreurs
- 1 starter
- 1 juge d'arrivée
- 1 responsable anti-dopage (CAD)
- 3 escortes hommes et 3 escortes femmes (pour le CAD)

- Aucune personne ne pourra assumer 2 fonctions sauf le starter et le juge arrivée qui pourront être la même personne (sous réserve d'avoir les qualifications nécessaires pour les 2 fonctions).
- Pour les épreuves de Marche Nordique Compétition, les chronométreurs, le starter, le juge arrivée et le délégué anti-dopage seront des officiels FFA.
- Les fonctions de chronométreur, de starter, de juge arrivée peuvent être assurées par un chef-juge Running.

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

11 | TARIFS DES DROITS A LABEL



MOINS DE 500 ARRIVANTS	DE 500 A 800 ARRIVANTS	À PARTIR DE 800 ARRIVANTS
300€	500€	800€
LABEL NATIONAL		



MOINS DE 500 ARRIVANTS	DE 500 A 800 ARRIVANTS	À PARTIR DE 800 ARRIVANTS
150€	250€	400€
LABEL RÉGIONAL		

Une réduction de 50% sera accordée à partir de la 2^{ème} MNC organisée le même jour
(la remise sera appliquée à la marche dont les droits sont les plus faibles)

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

12 PROCÉDURE DE DEMANDE DE LABEL FFA

CALORG

Calendrier des compétitions dédié aux organisateurs

www.athle.fr/calorg



ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

PARTENAIRES PRINCIPAUX



Crédit Mutuel

